OLLAINVILLE
LA ROCHE

OllainVille

AVIS

La 32ème séance du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du Conseil Municipal,
le MARDI 2 AVRIL 2024 à 20 heures 30 précises,

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

- Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 12 mars 2024
- Information du droit de préemption : décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 6 février 2024
- Constitution du jury d'Assises 2025

II. FINANCES

- Fixation du montant des dotations scolaires – Année 2024
- Taux d'imposition 2024 : vote des taxes locales (TFPB- TFPNB-THRS)
- Budget communal 2024 – Reprise anticipée des résultats 2023
- Attribution de subventions aux associations – Année 2024
- Vote du Budget Primitif 2024
- Admission en non-valeur
- Octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour l'opération la ZAC des Belles Vues

III. CULTURE

- Convention type d'exposition organisée à l'Espace Simone Veil – Autorisation de signature

IV. PERSONNEL

- Création de poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences, PEC (Contrat de droit privé)

V. ENVIRONNEMENT

- Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte d'Energie, Orge, Yvette, Seine (SMOYS) pour l'installation et la gestion du parc de bornes de recharge électrique
- Extension périmètre du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) : approbation

VI. URBANISME

- Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la commune
- Vente du lot A de 49 m² issu de la division de la parcelle cadastrée section C n° 1429 de 3670 m² sise Lieu-dit « L'Ancien Parc » – Chemin Rural du Petit Canal à Ollainville

VII. QUESTIONS DIVERSES

Le 27 mars 2024
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

MAIRIE d'OLLAINVILLE (ESSONNE)

MAIRIE D'OLLAINVILLE • 2, rue de la Mairie 91340 OLLAINVILLE
Tél. : 01 69 26 19 19 • Fax : 01 69 26 19 10 • www.mairie-ollainville91.fr